

Les noms des ronces (*Rubus* L., Rosaceae) publiés par Henri Sudre et présents dans son herbier de ronces : analyses et typifications éventuelles.

Partie 4 - Subdivision *Homalacanthi* Dumort., Sect. 2 *Silvatici* P.J. Müll., Subsection A *Grati* Sudre, Série b *Sprengeliani* Focke

Carnets botaniques

Lionel Belhacène

Êcole vieille, F-31450 Pouze lionel.belhacene@orange.fr

ISSN 2727-6287 – Article 17 – 1^{er} septembre 2020 DOI: https://doi.org/10.34971/0rrf-xy23

Résumé

Je présente ici les analyses et les typifications éventuelles des noms publiés par Sudre pour la section Silvatici P.J. Müller, sous-section Grati Sudre, série Sprengeliani Focke.

Abstract

I present the analyzes and the possible typifications of the names published by Sudre for the Silvatici P.J. Müller section, Grati Sudre subsection, Sprengeliani Focke series.

« Rubus hypomalacus Focke subsp. mucronatiformis Sudre »

Nom typifié: Rubus hypomalacus Focke subsp. mucronatiformis Sudre (Batoth. eur. 3: 39, 1905).

<u>Préambule</u>: Ce nom a déjà été typifié sur un spécimen de *Batotheca europaea* n° 107 conservé à l'herbier Manch : cf. *Brambles of the British isles* par Edees & Newton, 1988, p. 145.

<u>Synonymes</u>: ≡ *Rubus mucronatiformis* (Sudre) C.K. Schneid. (*Just's Bot. Jahresber.* 36 (3): 291, 1912), = *Rubus mucronatus* var. *nudicaulis* Rogers (*Handb. Brit. Rub.*: 56, 1900).

<u>Remarques</u>: Sur les cinq parts de l'herbier de Sudre, deux sont des syntypes: BORD_SU_008_012_A et 008_012_B et deux autres sont du matériel original: 008_009, 008_010.

« Rubus orthocladus A. Ley var. transsudeticus Kinscher ex Sudre »

Nom typifié ici: Rubus orthocladus A. Ley var. transsudeticus Kinscher ex Sudre (Batoth. eur. 6:77, 1908).

<u>Préambule</u> : Le rang de variété est donné dès la première publication de nom. Sudre publie ici pour la première fois un taxon initialement nommé par Kinscher.

Lectotype (désigné ici) : BORD_SU_008_019 (figure 1).

<u>Synonymes</u>: ≡ *Rubus bracteosus* Weihe ex Lej. & Courtois var. *transsudeticus* (Kinscher ex Sudre) Sudre (*Rubi eur.* : 258, 1913).

<u>Texte de l'étiquette</u>: « H. SUDRE_BATOTHECA EUROPAEA_Fasc. VI. 1908, Sect II_Silvatici_P.J. Mül., Gr. A_Grati Sud., N°257_RUBUS ORTHOCLADUS A. Ley. (voir étiq. du n°56) var. transsudeticus Kinscher., Allemagne_ Silésie: dans le Hoettenbusch, non loin de Munsterberg, Alt. 300 m, Pétales rosés, étamines dépassant les styles verdâtres, alt. 300 m, 6 et 7 1908; coll. H. Kinscher ».

Texte des autres étiquettes : Copie de la publication dans Batoth. eur. p. 77 (1908).

Remarques : Sur les quatre parts présentes dans l'herbier Sudre, en plus du lectotype (choisi surtout par la présence de la publication de *Batoth. eur.*), une autre est aussi un syntype (avec l'étiquette de *Batoth. eur.*). C'est la BORD SU 008 018.

« Rubus dobuniensis Sudre & Ley » pro hybr.

Nom typifié ici : Rubus dobuniensis Sudre & Ley in Sudre, pro hybr. (Rubi eur. : 31, 1908).

<u>Préambule</u>: Ce nom est donné comme hybride en tant qu'espèce. Le type est à rechercher dans la collection des *Rub. rar*. Cependant, cette collection ayant des étiquettes manuscrites, elle ne peut être considérée comme une première publication. C'est donc dans *Rubi eur*. p. 31, 1908 que se trouve le protologue validant le nom.

Lectotype (désigné ici) : BORD_SU_008_026_A (figure 2).

<u>Texte de l'étiquette</u> : « Herbier H. SUDRE, Rubi rari vel minus cogniti exsiccati, n° 7, Rubus dobuniensis sud et Ley, orthocladus x gratus, Patria : Britannia : Gloucestershire, Mitcheldeau, 8. 8. 1908, Leg. A Ley, Sudre ».

<u>Texte des autres étiquettes</u> : « fl. roses, Rubus orthocladus, Ley ?, Mitcheldeau, Gloucestershire, 8 August 1908, A. Ley, orth. x gratus (ajout au crayon), Dobuniensis. ».



<u>Remarques</u>: L'autre part de l'herbier Sudre est aussi du matériel original (mais sans l'étiquette de *Rub. rar.*). C'est pour cela que je ne l'ai pas choisie. C'est la BORD_SU_005_026_B.

« Rubus orthocladoides Sudre » pro hybr.

Nom typifié ici : Rubus orthocladoides Sudre, pro hybr. (Batoth. eur. 5 : 69, 1907).

Préambule : En tant qu'hybride, ce nom est donné au rang spécifique.

Lectotype (désigné ici): BORD_SU_008_027_B primocanne (figure 3).

<u>Texte de l'étiquette</u>: « H. SUDRE_BATOTHECA EUROPAEA_Fasc. V. 1907, Sect II_Silvatici_P.J. Mül., N°228_X RUBUS ORTHOCLADOIDES Sud.; R. orthocladus x pyramidalis. Belgique_ Namur : haie, à Louette-St.-Pierre ; alt. 375 m.; Pétales blancs, étamines blanches, dépassant peu les styles. 27. 7. et 7. 8. 1898 ; Coll. F. Gravet ».

<u>Remarques</u>: Les deux dates de l'étiquette m'obligent à choisir une partie comme lectotype et une autre comme épitype. Ce sera la primocanne qui sera considérée comme lectotype et la floricanne comme épitype.

Une autre planche de cette ronce est présente dans l'herbier de Sudre. Elle fait aussi partie du matériel original, mais n'est pas un syntype (donc non prioritaire). Elle n'a pas l'étiquette de la centurie *Batoth. eur.* et c'est pour cela que je ne l'ai pas choisie comme type. C'est la BORD SU 008 027 A.

Épitype (désigné ici) : BORD_SU_008_027_B floricanne (figure 3).

« Rubus orthocladus A. Ley subsp. erythranthus Sudre »

Nom typifié ici : Rubus orthocladus A. Ley subsp. erythranthus Sudre (Rubi eur. : 31, 1908).

<u>Préambule</u> : Le protologue de ce nom se trouve bien dans *Rubi eur.* et non dans *Rub. tarn.* qui est paru presque un an plus tard.

Lectotype (désigné ici sur 2 parts): BORD_SU_008_028_A et BORD_SU_008_028_B (figure 4).

<u>Synonymes</u>: ≡ *Rubus erythranthus* (Sudre) C.K. Schneid. (*Just's Bot. Jahresber.* 36 (3): 291, 1912), ≡ *Rubus bracteosus* Weihe ex Lej. & Courtois subsp. *erythranthus* (Sudre) Sudre (*Rubi eur.*: 258, 1913).

<u>Texte de l'étiquette</u> : « 1439, Herbier H. SUDRE, Rubus erythranthus Sudre, Bords du Viaur, sous le viaduc de la Cabane à la fontaine, 6.7.99, Pét. roses, fil. roses >, st. un peu rougeâtres, j.c. glabres, Tarn, Sudre ».

<u>Texte des autres étiquettes</u> : (sur BORD_SU_008_028_B) copie du protologue de *Rubi eur.*, p. 31, 1908 et « 1439, R. erythranthus » manuscrit de Sudre.

<u>Remarques</u> : C'est la seule récolte présente dans l'herbier de Sudre. Elle correspond parfaitement au lieu du protologue (et même de la diagnose de *Rub. tarn.*). Elle ne peut cependant pas être considérée comme un holotype.

Notons aussi que le nom au rang spécifique de cette ronce (*Rubus erythranthus* (Sudre) C.K. Schneid.) semble légitime, l'homonyme antérieur *Rubus erythranthus* P.J. Müll. (*Bonplandia* 9 : 308, 1861) étant un *nom. nud*.

« Rubus orthocladus A. Ley var. erythranthoides Sudre »

Nom typifié ici: Rubus orthocladus A. Ley var. erythranthoides Sudre (Rubi eur.: 31, 1908).

<u>Préambule</u> : Le protologue de ce nom se trouve bien dans *Rubi eur.* et non dans *Rub. tarn*. qui est paru presque un an plus tard.

Lectotype (désigné ici sur 2 parts): BORD_SU_008_029_A et BORD_SU_008_029_B (figure 5).

<u>Synonymes</u>: ≡ *Rubus bracteosus* Weihe *ex* Lej. et Courtois var. *erythranthoides* (Sudre) Sudre (*Rubi eur.*: 258, 1913). <u>Texte de l'étiquette</u>: « 3020, Herbier H. SUDRE, Rubus erythranthoides Sud, forêt de Sérénac, (Tarn), Pét. roses distants, fil. roses divergeants =>, st. roses, pollen pur au 5/6, dans le voisinage de R. pervagus, 16.6.01, Sudre ».

<u>Texte des autres étiquettes</u> : (sur BORD_SU_008_029_B) copie du protologue de *Rubi eur.*, p. 31, 1908 et « 3020 » manuscrit de Sudre.

<u>Remarques</u> : C'est la seule récolte présente dans l'herbier de Sudre. Elle correspond parfaitement au lieu du protologue (et même de la diagnose de *Rub. tarn.*). Elle ne peut cependant pas être considérée comme un holotype.

« Rubus orthocladus A. Ley subsp. subcalvus Sudre »

Nom typifié ici : Rubus orthocladus A. Ley subsp. subcalvus Sudre (Rubi eur. : 31, 1908).

<u>Préambule</u>: Le protologue de ce nom se trouve bien dans *Rubi eur.* et non dans *Rub. tarn*. qui est paru presque un an plus tard.

Lectotype (désigné ici sur 2 parts) : BORD_SU_008_030_A et BORD_SU_008_030_B (figure 6). Synonymes : ≡ Rubus subcalvus (Sudre) C.K. Schneid. (Just's Bot. Jahresber. 36 (3) : 291, 1912)



<u>Texte de l'étiquette</u> : « 1220, Herbier H. SUDRE, Rubus subcalvus mihi, sous la Sarrade à Bellegarde, 10 juil. 98, Pét. roses, fil. blancs <, st. verd, j.c. glabres, Tarn, Sudre ».

<u>Texte des autres étiquettes</u> : (sur BORD_SU_008_030_B) copie du protologue de *Rubi eur.*, p. 31, 1908 et « 1220 » manuscrit de Sudre.

<u>Remarques</u>: Les trois autres planches (trois récoltes) sont aussi du matériel original. Ce sont les : BORD_SU_008_031, 008_032 et 008_033.

« Rubus pseudosubcalvus Sudre » pro hybr.

Nom typifié ici : Rubus pseudosubcalvus Sudre, pro hybr. (Rubi eur. : 31, 1908).

<u>Préambule</u> : Le protologue de ce nom se trouve bien dans *Rubi eur.* et non dans *Rub. tarn*. qui est paru presque un an plus tard.

<u>Lectotype</u> (désigné ici) : BORD_SU_008_034_A (figure 7).

<u>Texte de l'étiquette</u> : « 3269, Herbier H. SUDRE, *Rubus pseudo-subcalvus Sudre, R. subcalvus * tarnensis, Tarn, Teillet à Revel, Pét. rosés, fil. blancs =, st. roses, stérile, 14.7.1901, Sudre ».

<u>Texte des autres étiquettes</u> : (sur BORD_SU_008_034_B) copie du protologue de *Rubi eur.*, p. 31, 1908 et « 3269 » manuscrit de Sudre.

<u>Remarques</u> : C'est la seule récolte présente dans l'herbier de Sudre. Elle correspond parfaitement au lieu du protologue (et même de la diagnose de *Rub. tarn.*). Elle ne peut cependant pas être considérée comme un holotype.

« Rubus subcalviformis Sudre » pro hybr.

Nom typifié ici : Rubus subcalviformis Sudre, pro hybr. (Rubi eur. : 31, 1908).

<u>Préambule</u> : Le protologue de ce nom se trouve bien dans *Rubi eur.* et non dans *Rub. tarn*. qui est paru presque un an plus tard.

Lectotype (désigné ici): BORD_SU_008_035 (figure 8).

<u>Texte de l'étiquette</u> : « Herbier H. SUDRE, *Rubus subcalviformis Sudre, = R. subcalvus * ulmifolius, Vallon de la Sarrade avec R. subcalvus, Pét., fil. devenant rosés <, peu fertile, 18.7.1901, Tarn, Sudre. ».

Texte des autres étiquettes : Copie de la publication (protologue) dans Rubi eur. p. 31 (1908).

<u>Remarques</u> : C'est la seule récolte (seule planche aussi) présente dans l'herbier de Sudre. Elle correspond parfaitement au lieu du protologue (et même de la diagnose de *Rub. tarn*.). Elle ne peut cependant pas être considérée comme un holotype.

« Rubus semisubcalvus Sudre » pro hybr.

Nom typifié ici : Rubus semisubcalvus Sudre, pro hybr. (Rubi eur. : 31, 1908).

<u>Préambule</u> : Le protologue de ce nom se trouve bien dans *Rubi eur.* et non dans *Rub. tarn.* qui est paru presque un an plus tard.

Lectotype (désigné ici) : BORD_SU_008_036_A (figure 9).

<u>Texte de l'étiquette</u> : « 3311, Herbier H. SUDRE, ×Rubus semisubcalvus Sudre, R. subcalvus × callichrous, Vallon de la Sarrade, Tarn, Pét. rosés, fil. blancs >, st. verd., stérile, 18.7.1901, Sudre ».

<u>Texte des autres étiquettes</u> : (sur BORD_SU_008_036_B) copie du protologue de *Rubi eur.*, p. 31, 1908 et « 3311 » manuscrit de Sudre.

<u>Remarques</u> : C'est la seule récolte présente dans l'herbier de Sudre. Elle correspond parfaitement au lieu du protologue (et même de la diagnose de *Rub. tarn.*). Elle ne peut cependant pas être considérée comme un holotype.

« Rubus parceglandulosus Sudre » pro hybr.

Nom typifié ici : Rubus parceglandulosus Sudre, pro hybr. (Rubi eur. : 31, 1908).

<u>Préambule</u> : Le protologue de ce nom se trouve bien dans *Rubi eur.* et non dans *Rub. tarn.* qui est paru presque un an plus tard.

Lectotype (désigné ici): BORD_SU_008_037_A (figure 10).

<u>Texte de l'étiquette</u> : « 3310, Herbier H. SUDRE, ×Rubus parceglandulosus Sudre, R. subcalvus × appendiculatus erraticus ?, Vallon de la Sarrade, Tarn, Pét., fil. blancs ≤, st. verd., stérile, 18.7.1901, Sudre. ».

Remarques : Une seconde planche est aussi présente dans cet herbier (BORD_SU_008_037_B). Elle est peut-être de la même récolte (très certainement même), mais il n'y a pas de référence au numéro de récolte mentionné sur la planche



BORD_SU_008_037_A (3310). Je ne peux donc pas la considérer comme telle. Je choisis donc bien un lectotype et cette autre planche reste malheureusement sans intérêt pour la typification malgré l'étiquette de la copie du protologue apposée par Sudre.

« Rubus arrhenii J. Lange microgène sollingiacus Sudre »

Nom typifié: Rubus macrophyllus Weihe & Nees f. sollingiacus Kretzer ('sollingiaca') in Baenitz (Herb. Eur. exsicc. 9536, 1898).

<u>Préambule</u>: Le nom de Sudre est une recombinaison du basionyme ci-dessus. Ce dernier a déjà été typifié par H.E. Weber en 1985 dans « Rubi Westfalici. Die Brombeeren Westfalens und des Raumes Osnabrück (*Rubus* L., Subgenus *Rubus*) ».

<u>Synonymes</u>: ≡ *Rubus arrhenii* (Lange) Lange microgene *sollingiacus* (Kretzer) Sudre (*Rubi eur.* : 32, 1908), ≡ *Rubus sollingiacus* (Kretzer) C.K. Schneid. (*Just's Bot. Jahresber.* 36 (3) : 291, 1912), *nom. illeg.* non *Rubus sollingiacus* Utsch *in* Beckhaus (*Fl. Westfalen.* : 338, 1893).

Remarques: La planche BORD SU 008 046 présente dans l'herbier de Sudre fait partie du matériel original.

« Rubus sprengelii Wh. var. ferox Sudre »

Nom à typifier: Rubus sprengelii Weihe var. ferox Sudre (Bull. Soc. Et. Sci. Angers 31: 12, 1902).

<u>Préambule</u>: C'est bien en tant que variété que ce nom apparaît dans son protologue dans *Rub. Hb. Bor. in Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 31 : 12, 1902. C'est d'ailleurs dans l'herbier Boreau qu'il faudra rechercher le type. Il semble qu'une telle planche existe comme par exemple : MBAng.2009.5465.

Remarques : La seule planche de l'herbier de Sudre correspondant à ce nom (BORD_SU_008_072) est aussi du matériel original.

« Rubus sprengelii Weihe var. sprengeliiformis Sudre »

Nom typifié ici : Rubus sprengelii Weihe var. sprengeliiformis Sudre (Rubi eur. : 32, 1908).

<u>Préambule</u> : Le protologue de ce nom se trouve bien dans *Rubi eur.* et non dans *Rub. tarn*. qui est paru presque un an plus tard.

Lectotype (désigné ici): BORD SU 008 071 A (figure 11).

<u>Texte de l'étiquette</u>: « 3056, Herbier H. SUDRE, Rubus sprengeliiformis Sudre, Grésigne, près la bifurcation de Mespel, bord de la route nle, Pét. roses, fil. blancs < très courts, st. rouges, diffère du sprengelii par ses aiguillons caul. droits, ses étamines blanches, son infl. étroite etc, 20.6.01, Sudre, Tarn. ».

Texte des autres étiquettes : Copie de la publication dans Rubi eur. p. 32 (1908).

<u>Remarques</u> : C'est la seule récolte présente dans l'herbier de Sudre. Elle correspond parfaitement au lieu du protologue (et même de la diagnose de *Rub. tarn.*). Elle ne peut cependant pas être considérée comme un holotype.

Une seconde planche (toujours de la même récolte numérotée 3056) est aussi présente dans cet herbier. Elle n'apporte rien de plus au lectotype (ni étiquette nouvelle ni complèment). Je la considère donc comme un isolectotype.

Isolectotype (désigné ici): BORD SU 008 071 B (figure 11).

« Rubus sprengelii Weihe var. flaccidus Sudre »

Nom typifié ici : Rubus sprengelii Weihe var. flaccidus Sudre (Rubi eur. : 32, 1908).

<u>Préambule</u> : Le protologue de ce nom se trouve bien dans *Rubi eur.* et non dans *Rub. tarn.* qui est paru presque un an plus tard.

Lectotype (désigné ici sur 2 parts) : BORD_SU_008_070_A et BORD_SU_008_070_B (figure 12).

<u>Texte de l'étiquette</u> : « 3436, Herbier H. SUDRE, Rubus sprengelii Wh. v. flaccidus, Tarn, St Martin, vallée du Viaur, Pét. roses, fil. id. <, st. jaunes, 3.7.1902, hSudre ».

<u>Texte des autres étiquettes</u> : (sur BORD_SU_008_070_B) copie du protologue de *Rubi eur.*, p. 32, 1908 et « 3436 » manuscrit de Sudre.

<u>Remarques</u> : C'est la seule récolte présente dans l'herbier de Sudre. Elle correspond parfaitement au lieu du protologue (et même de la diagnose de *Rub. tarn.*). Elle ne peut cependant pas être considérée comme un holotype.

« Rubus florulifer Sudre » pro hybr.

Nom typifié ici : Rubus florulifer Sudre, pro hybr. (Bull. Soc. Et. Sci. Angers 35 : 6, 1906).



<u>Préambule</u>: Ce nom est publié dès 1905 dans Sudre *in* Gandoger *in Bull. Acad. Int. Géogr. Bot.* 15 : 129. Il n'y a cependant aucune description ni diagnose en référence. Le protologue de ce nom se trouve donc bien dans *Diagn. Rub. Nouv.* de 1906 *in Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 35. Le fait d'être noté en qualité d'hybride fait de ce nom un nom valide même dans cet article.

Dans cette diagnose, Sudre fait mention d'une planche venant de l'herbier Müller avec de l'Isle comme récolteur. Il existe alors deux solutions : une telle part est encore présente dans l'herbier de Müller et c'est dans ce matériel qu'il faut typifier ce nom, ou, comme Sudre a pu le faire à plusieurs reprises, il a intégré des parts de cet herbier dans le sien et c'est donc de son herbier qu'il faut tirer le type. Cette seconde option est certainement la plus probable dans ce cas-là. Je proposerai donc un lectotype aujourd'hui conservé dans l'herbier de Sudre.

Lectotype (désigné ici): BORD_SU_008_073 (figure 13).

<u>Texte de l'étiquette</u>: « Herbier H. SUDRE, X Rubus florulifer sud = sprengelii × questieri, Pét. roses. pales, Et. blanches, st. roses, Calice redressé après l'anthèse, La Haye (L. inf.), 18.6.1867, De l'Isle n° 108. ».

Texte des autres étiquettes : Copie de la publication dans Rubi eur. p. 32 (1908).

Remarques: C'est la seule récolte présente dans l'herbier de Sudre. Elle correspond parfaitement au lieu et au récolteur du protologue. Elle ne peut cependant pas être considérée comme un holotype. Il se peut cependant qu'il y ait d'autres récoltes identiques, aussi bien au sein de l'herbier Müller que dans d'autres herbiers mais provenant de cet l'herbier Müller. Nous en resterons donc à un lectotype.

« Rubus sprengelii Wh. subsp. immutabilis Sudre »

Nom typifié ici : Rubus sprengelii Weihe subsp. immutabilis Sudre (Rubi eur. : 32, 1908).

<u>Préambule</u>: Ce nom est publié un mois avant la parution de *Rubi eur*. dans *Batoth. eur*. 6 de 1908, hors pagination, à la fin du fascicule. Il n'y a aucune description ni aucune référence à une description antérieure. Il faut donc bien attendre la parution dans *Rubi eur*. pour avoir le protologue de ce nom, et non *Rub. tarn*. qui est paru en fait onze mois plus tard. <u>Lectotype</u> (désigné ici): BORD_SU_008_074 (figure 14).

<u>Synonymes</u>: ≡ *Rubus immutabilis* (Sudre) C.K. Schneid. (*Just's Bot. Jahresber.* 36 (3): 291, 1912), ≡ *Rubus immutabilis* Sudre (*Batoth. eur.* 6: 84b (hors pagination), 1908), publ. nom. inval. (*nom. nud.*).

<u>Texte de l'étiquette</u> : « Herbier H. SUDRE, Rubus immutabilis mihi, pollen pur, au bas de la côte de Trébas, Pét. roses, fil. rouges, st. rouges, j. c. glabres, 13.7.1898, Tarn, Sudre. ».

Texte des autres étiquettes : Copie de la publication dans Rubi eur. p. 32 (1908).

Remarques: Sur les six planches présentes dans l'herbier, cinq sont du matériel original. J'ai choisi la 008_074 car elle est très complète et c'est aussi sur cette planche que Sudre a apposé une copie du protologue. Les quatre autres du matériel original sont: BORD_SU_008_075, 008_077, 008_078 et 008_079.

« Rubus sprengelii Weihe var. vallicularum Sudre »

Nom typifié ici : Rubus sprengelii Weihe microgene vallicularum Sudre (Excurs. batol. 4 : 191, 1903).

<u>Préambule</u> : Le nom du protologue de 1901 est provisoire. Il est validé en 1903 par l'index des *Excursions batologiques dans les Pyrénées* au rang de microgène.

Lectotype (désigné ici sur 2 parts): BORD_SU_008_085_A et BORD_SU_008_085_B (figure 15).

<u>Synonymes</u>: ≡ *Rubus vallicularum* (Sudre) Prain (*Index Kew., suppl.* 3 : 155, 1908), ≡ *Rubus sprengelii* Weihe var. vallicularum (Sudre) Sudre (*Rubi eur.* : 32, 1908), ≡ *Rubus sprengelii* Weihe subsp. vallicularum Sudre (*Bull. Ass. Fr. Bot.* 4 (44-45) : 237, 1901), publ. nom. inval. (*nom. prov.*).

<u>Texte de l'étiquette</u> : « 2291, Herbier H. SUDRE, Rubus vallicularum sudre, Ruisseau de Barrancoueu, Pét. roses, fil. id. ≥, st. roses, j.c. poilus, réceptacle hérissé, H. Pyr., 9.8.1899, hSudre. »

<u>Texte des autres étiquettes</u> : Copie de la publication dans *Rubi eur.* p. 32 (1908).

(sur BORD_SU_008_085_B) copie de la description originelle dans Rub. Pyr. in Bull. Ass. Fr. Bot. 4, 1901.

« 2291, R. vallicularum » manuscrit de Sudre.

<u>Remarques</u> : C'est la seule récolte présente dans l'herbier de Sudre. Elle correspond parfaitement au lieu du protologue (et même de la diagnose de *Rub. Pyr.*). Elle ne peut cependant pas être considérée comme un holotype.

« Rubus sprengelii Weihe var. cryptothyrsus Sudre »

Nom typifié ici : Rubus sprengelii Weihe var. cryptothyrsus Sudre (Rubi eur. : 33, 1908).



<u>Préambule</u> : Le protologue de ce nom se trouve bien dans *Rubi eur.* et non dans *Rub. tarn*. qui est paru presque un an plus tard.

Lectotype (désigné ici sur 2 parts): BORD SU 008 084 A et BORD SU 008 084 B (figure 16).

<u>Texte de l'étiquette</u> : « 1741, Herbier H. SUDRE, Rubus cryptothyrsus Sudre, Vabre, bord des ruisseaux, Pét. rosés, fil. blancs >, st. verd., pollen pur aux 4/5, Tarn, 16.7.00. ».

Texte des autres étiquettes : (sur BORD_SU_008_084_B) copie du protologue de Rubi eur. p. 32 (1908).

« 1781, R. cryptothyrsus » manuscrit de Sudre.

<u>Remarques</u> : C'est la seule récolte présente dans l'herbier de Sudre. Elle correspond parfaitement au seul lieu du protologue (et même de la diagnose de *Rub. tarn.*). Elle ne peut cependant pas être considérée comme un holotype.

« Rubus erythrander Sudre » pro hybr.

Nom à typifier: Rubus erythrandrus Sudre, pro hybr. (Bull. Soc. Et. Sci. Angers 31: 13, 1902).

<u>Préambule</u>: Le nom de *Rubus erythrander* semble être une faute de frappe (ou d'orthographe) présente dans *Rubi eur*. p. 33. En effet, en se référant au protologue présent dans *Rub. Hb. Bor. in Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 31 : 13, 1902, nous constatons que le nom serait en fait « *Rubus erythrandrus* » (...*drus* et non ...*der*). Toujours dans ce protologue, il est indiqué que *R. erythrandrus* est synonyme *pro parte* de *R. erythrinus* Genevier. La mention « *pro parte* » semble indiquer que ce nouveau nom n'est pas un nom de substitution. Il est donc à typifier.

Il faudra chercher dans l'herbier Boreau le type de ce nom. Une telle planche existe comme par exemple : MBAng.2009.5472.

<u>Remarques</u>: Les quatre planches (deux récoltes) de cette ronce présentes dans l'herbier Sudre sont aussi du matériel original. Il s'agit des planches: BORD_SU_008_ 086_A, 008_ 086_B, 008_ 087_A et 008_ 086_B. La récolte 008_ 086 est en très mauvais état.

« Rubus sprengelii Weihe subsp. ninckii Sudre »

Nom typifié ici : Rubus sprengelii Weihe subsp. ninckii Sudre (Batoth. eur. 5 : 69, 1907).

<u>Préambule</u>: Le protologue présent dans *Batoth. eur* de 1907 donne apparemment ce nom au rang spécifique. Mais, sur les étiquettes de cette même collection, le nom est au rang subspécifique sous la forme « *Rubus sprengeliani* Wh. subsp. *R. ninckii* Sud. ». On peut estimer que le texte des fascicules *Batotheca europaea* n'a pas indiqué le nom sous sa forme complète (il est écrit seulement *R. ninckii*), mais avec la police consacrée aux sous-espèces. C'est donc bien au rang subspécifique que ce nom est publié pour la première fois.

Lectotype (désigné ici): BORD_SU_008_091_A (figure 17).

Synonymes: ≡ Rubus ninckii (Sudre) C.K. Schneid. (Just's Bot. Jahresber. 36 (3): 291, 1912)

<u>Texte de l'étiquette</u>: « H. SUDRE_BATOTHECA EUROPAEA_Fasc. V. 1907, Sect II_Silvatici_P. J. Mül. _ b. sprengeliani, N°232_X RUBUS SPRENGELIANI Wh. (voir étiq. du n° 108) subsp. R. ninckii Sud.; France. _ Marne : forêt d'Argonne, talus de la route nationale n°3, entre les points 111km.9 et 111km.2, sur la gaize ; Pétales d'un rose vif, étamines pourpres, dépassant les styles verdâtres. 5.7.1907 ; Coll. A. Ninck ».

Texte des autres étiquettes : « Récolte de 1907 » (manuscrit de Sudre).

Remarques: Sur les deux planches présentes dans l'herbier de Sudre, une seule possède l'étiquette de la collection du protologue. C'est donc elle que j'ai choisie. L'autre (BORD_SU_008_091_B), n'a aucune indication de provenance. Il se pourrait qu'elle soit le complément du lectotype, mais aucune indication nette n'est mentionnée. Je la laisse donc de côté pour la typification.

« Rubus hemistemon P.J. Müll. var. comptus Sudre »

Nom typifié ici : Rubus hemistemon P.J. Müll. var. comptus Sudre (Rubi eur. : 33, 1908).

<u>Préambule</u>: Le protologue de ce nom se trouve bien dans *Rubi eur.* et non dans *Rub. tarn*. qui est paru presque un an plus tard.

Lectotype (désigné ici sur 2 parts): BORD_SU_009_012_A et BORD_SU_009_012_B (figure 18).

<u>Texte de l'étiquette</u>: « 1709, R. hemistemon Mul. Gr., Herbier H. SUDRE, Rubus comptus Sudre, Côte du pont de Cirou, à la bifurcation de Pampelonne (gneiss), Pét. roses, fil. blancs =, st. roses, j.c. glabres, Tarn, 12.7.1900, Sudre » <u>Texte des autres étiquettes</u>: (sur BORD_SU_009_012_B) copie du protologue de *Rubi eur.*, p. 33, 1908 et « 1709, R. comptus » manuscrit de Sudre.



<u>Remarques</u> : C'est la seule récolte présente dans l'herbier de Sudre. Elle correspond parfaitement au seul lieu du protologue (et même de la diagnose de *Rub. tarn*.). Elle ne peut cependant pas être considérée comme un holotype.

« Rubus myricae Focke var. pergracilis Sudre »

Nom typifié ici: Rubus myricae Focke var. pergracilis Sudre (Rubi eur.: 33, 1908).

<u>Préambule</u> : Le protologue de ce nom se trouve bien dans *Rubi eur.* et non dans *Rub. tarn*. qui est paru presque un an plus tard.

Lectotype (désigné ici): BORD_SU_009_022_A (figure 19).

<u>Texte de l'étiquette</u> : « 1251, Herbier H. SUDRE, Rubus pergracilis Sudre, Alban, au bas de la côte de Villeneuve, Pét. blancs, fil. id. ≥, st. verdâtres, j. carp. un peu poilus, 13.juil.1898, Tarn, Sudre. ».

Remarques: Sur les sept planches présentes dans l'herbier, six sont du matériel original (BORD_SU_009_021, 009_022_A, 009_022_B, 009_023_A, 009_023_B et 009_024). J'ai choisi la 009_022_A car elle est très complète et que les critères des fleurs correspondent au mieux à la diagnose. Ce n'est par contre pas celle où Sudre a apposé une copie du protologue (*Rubi eur.* p. 33 (1908)). Cette récolte est annotée avec des couleurs de pétales et de styles qui ne correspondent pas à la description.

Une seconde planche correspond aussi à cette récolte (même numéro manuscrit : 1251). Elle n'apporte rien au lectotype. Je la considère donc comme un isolectotype.

Isolectotype (désigné ici): BORD_SU_009_022_B (figure 19).

« Rubus myricae Focke var. glandulifer Sudre »

Nom typifié ici : Rubus myricae Focke var. glandulifer Sudre (Rubi eur. : 33, 1908).

<u>Préambule</u> : Le protologue de ce nom se trouve bien dans *Rubi eur*. Il semble que ce soit la seule citation connue de ce nom.

<u>Lectotype</u> (désigné ici sur 3 parts) : BORD_SU_009_025, BORD_SU_009_025_B et BORD_SU_009_025_C (figure 20).

<u>Texte de l'étiquette</u> : « Herbier du docteur Gillot, Autun (Saône-et-Loire), 14 (manuscrit de Sudre), Rubus myricae F., v. glandulifer Sudre (manuscrit ajouté de Sudre), Saône-et-Loire, Saint Prix en morvan, bois du long Folin, Alt. 800m, sol granitique, fleurs blanches, 28. juil. 1881, Dr Gillot. ».

<u>Texte des autres étiquettes</u> : (sur BORD_SU_009_025_B) copie du protologue de *Rubi eur.*, p. 33, 1908 et « 14 » manuscrit de Sudre.

(sur BORD_SU_009_025_C) « 14 Gillot » manuscrit de Sudre.

<u>Remarques</u>: Il s'agit certainement de la seule récolte avec ce nom. Il est en effet possible que Sudre ait utilisé cette récolte pour décrire ce taxon. Par contre, nous n'en sommes pas certains et nous sommes donc obligés de considérer ces planches (trois planches pour une seule récolte) non pas comme l'holotype, mais comme un lectotype.

« Rubus ferocissimus Sudre » pro hybr.

Nom typifié ici : Rubus ferocissimus Sudre, pro hybr. (Rubi eur. : 34, 1908).

<u>Préambule</u> : Le protologue de ce nom se trouve bien dans *Rubi eur.* et non dans *Rub. tarn.* qui est paru presque un an plus tard.

<u>Lectotype</u> (désigné ici) : BORD_SU_009_028 (figure 21).

<u>Texte de l'étiquette</u> : « 1258, Herbier H. SUDRE, R. myricae v. pergracilis × fagicola, ×Rubus ferocissimus mihi, en montant de Villeneuve à St André, Pét. rosés, fil. roses <, st. un peu rouges., j.c. poilus, 17.7.1898, Sudre, Tarn. ».

Remarques : C'est la seule récolte (et la seule planche) présente dans l'herbier de Sudre. Elle correspond parfaitement au seul lieu du protologue (et même de la diagnose de *Rub. tarn*.). Elle ne peut cependant pas être considérée comme un holotype.

« Rubus myricae Focke microgène tenuatus Sudre »

Nom typifié ici : Rubus sprengelii Weihe microgene tenuatus Sudre (Excurs. batol. 4 : 191, 1903).

<u>Préambule</u>: Le nom du protologue de 1900 dans *Rub. Pyr. in Bull. Assoc. Franç. Bot.* 3 (25) : 22 est provisoire. Il est validé en 1903 par l'index des *Excursions batologiques dans les Pyrénées* au rang de microgène.

Lectotype (désigné ici): BORD_SU_009_029_A (figure 22).



Synonymes: ≡ Rubus tenuatus Sudre (Bull. Assoc. Franç. Bot. 3 (25): 22, 1900), publ. nom. inval. (nom. prov.), ≡ Rubus tenuatus (Sudre) Prain (Index Kew. suppl. 5: 228, 1921), ≡ Rubus myricae Focke microgene tenuatus (Sudre) Sudre (Rubi eur.: 34, 1908), ≡ Rubus orthocladus A. Ley taxon tenuatus (Sudre) Sudre in Gand. (Bull. Acad. Int. Géogr. Bot. 15: 129, 1905).

<u>Texte de l'étiquette</u> : « un R. questieri × brachythyrsus ?, Herbier H. SUDRE, Rubus tenuatus mihi, Vallée de l'Alet en aval de Trein, Pét. roses, fil. blancs >, st. rouges, j.c. glabres, Ariège, 8.8.1898, Sudre. ».

Texte des autres étiquettes : Copie de la publication dans Rubi eur. p. 34 (1908).

Copie du protologue dans Excursions batologiques in Bull. Ass. Fr. Bot. 4 (1901).

Remarques: Une seconde planche est présente dans l'herbier de Sudre (BORD_SU_009_029_B). Il est très probable qu'elle appartienne à la même récolte, mais rien ne nous le prouve (pas de numéro de récolte ou autre signe distinctif). C'est donc bien un lectotype que je désigne. Cette autre planche ne peut même pas être considérée comme du matériel original, puisqu'elle ne possède ni date, ni nom, ni lieu (c'est aussi pour cela que j'ai l'intime conviction qu'il s'agit de la même récolte que le lectotype).

« Rubus myricae Focke subsp. pervirescens Sudre »

Nom typifié: Rubus virescens G. Braun (Herb. Rub. Germ., exsicc. 10, 1877), nom. illeg., non R. virescens P.J. Müll. (Jahresber. Pollichia 16-17: 293, 1859).

<u>Préambule</u>: Ce nom est en fait un nom de substitution d'un nom illégitime: *Rubus virescens* G. Braun non P.J. Müll. qui a déjà été typifié par Weber en 1985 dans « Rubi Westfalici. Die Brombeeren Westfalens und des Raumes Osnabrück (Rubus L., Subgenus Rubus), 452 ».

Synonymes: ≡ Rubus pervirescens (Sudre) Prain (Index Kew. suppl. 5 : 225, 1921), ≡ Rubus sprengelii Weihe taxon pervirescens Sudre in Gand. (Bull. Acad. Int. Géogr. Bot. 15 : 137, 1905), ≡ Rubus myricae Focke subsp. pervirescens Sudre (Rubi eur. : 34, 1908), ≡ Rubus sprengelii Weihe taxon pervirescens Sudre in Gand. (Bull. Acad. Int. Géogr. Bot. 15 : 129, 1905).

<u>Remarques</u> : Les quatre planches de l'herbier Sudre (quatre récoltes différentes) ne sont pas du matériel original (pas de G. Braun qui est à l'origine du *R. virescens* G. Braun).

« Rubus myricae Focke var. soricinensis Sudre »

Nom typifié ici : Rubus myricae Focke var. soricinensis Sudre (Rubi eur. : 34, 1908).

<u>Préambule</u> : Le protologue de ce nom se trouve bien dans *Rubi eur.* et non dans *Rub. tarn.* qui est paru presque un an plus tard.

Lectotype (désigné ici sur 2 parts): BORD SU 009 037bis A et BORD SU 009 037bis B (figure 23).

<u>Texte de l'étiquette</u> : « 3353, Herbier H. SUDRE, Rubus soricinensis Sudre, Sorèze, bois de la ville (Tarn), Pét. blancs, fil. id. <, st. verd., Tarn, 20.7.1901, Sudre. ».

<u>Texte des autres étiquettes</u> : (sur BORD_SU_009_037bis_B) copie du protologue de *Rubi eur.*, p. 34, 1908 et « 3353 » manuscrit de Sudre.

<u>Remarques</u> : C'est la seule récolte présente dans l'herbier de Sudre. Elle correspond parfaitement au seul lieu du protologue (et même de la diagnose de *Rub. tarn.*). Elle ne peut cependant pas être considérée comme un holotype.

« Rubus myricae Focke var. glareosus Sudre »

Nom typifié ici : Rubus myricae Focke var. glareosus Sudre (Rubi eur. : 34, 1908).

<u>Préambule</u>: Le protologue de ce nom se trouve bien dans *Rubi eur*. et non dans *Rub. tarn*. qui est paru presque un an plus tard.

Lectotype (désigné ici sur 2 parts): BORD_SU_009_037_A et BORD_SU_009_037_B (figure 24).

<u>Texte de l'étiquette</u> : « 805, Herbier H. SUDRE, Rubus glareosus mihi, bord du Dourdou en amont du pont de la mouline (Murat), Pét. blancs, fil. blancs =lant puis <, les st. rouges, j. carp. glabres, Tarn, 10 août 1896, hSudre ».

<u>Texte des autres étiquettes</u> : (sur BORD_SU_009_037_B) copie du protologue de *Rubi eur.*, p. 34, 1908 et « 805, R. glareosus » manuscrit de Sudre.

<u>Remarques</u> : C'est la seule récolte présente dans l'herbier de Sudre. Elle correspond parfaitement au seul lieu du protologue (et même de la diagnose de *Rub. tarn*.). Elle ne peut cependant pas être considérée comme un holotype.



« Rubus myricae Focke var. subtilis Sudre »

Nom typifié ici : Rubus myricae Focke var. subtilis Sudre (Rubi eur. : 34, 1908).

<u>Préambule</u>: Le protologue de ce nom se trouve bien dans *Rubi eur.* et non dans *Rub. tarn.* qui est paru presque un an plus tard.

Lectotype (désigné ici sur 2 parts): BORD_SU_009_035_A et BORD_SU_009_035_B (figure 25).

<u>Texte de l'étiquette</u> : « 1079, Herbier H. SUDRE, Rubus subtilis mihi, Sauveterre, à la passerelle du Thoré, Pét. blancs ou faiblt rosés, fil. blancs <, st. verdâtres, j. carp. glabres, Tarn, 11 juil. 1897, hSudre ».

<u>Texte des autres étiquettes</u> : (sur BORD_SU_009_035_B) copie du protologue de *Rubi eur.*, p. 34, 1908 et « 1079, R. subtilis » manuscrit de Sudre.

<u>Remarques</u>: Bien qu'étant la seule récolte du Tarn présente dans l'herbier de Sudre et correspondant parfaitement au seul lieu du protologue (et même de la diagnose de *Rub. tarn.*), elle ne peut cependant pas être considérée comme un holotype.

« Rubus myricae Focke var. festinus Sudre »

Nom typifié ici : Rubus myricae Focke var. festinus Sudre (Rubi eur. : 34, 1908).

<u>Préambule</u>: Le protologue de ce nom se trouve bien dans *Rubi eur.* et non dans *Rub. tarn.* qui est paru presque un an plus tard.

Lectotype (désigné ici sur 2 parts): BORD_SU_009_036_A et BORD_SU_009_036_B (figure 26).

<u>Texte de l'étiquette</u> : « 1094, Herbier H. SUDRE, Rubus festinus mihi, ruisseau de Peyralés près St Amans, rive droite en amont de l'(usine ???), Pét. blancs devenant rosés, fil. blancs très courts, st. teintés de rose, j. carp. glabres, Tarn, 11 juil. 1897, hSudre ».

<u>Texte des autres étiquettes</u> : (sur BORD_SU_009_036_B) copie du protologue de *Rubi eur.*, p. 34, 1908 et « 1094, R. festinus » manuscrit de Sudre.

<u>Remarques</u>: C'est la seule récolte présente dans l'herbier de Sudre. Elle correspond parfaitement au seul lieu du protologue (et même de la diagnose de *Rub. tarn*.). Elle ne peut cependant pas être considérée comme un holotype.

« Rubus deductus Sudre » pro hybr.

Nom typifié ici : Rubus deductus Sudre, pro hybr. (Rubi eur. : 34, 1908).

<u>Préambule</u>: Le protologue de ce nom se trouve bien dans *Rubi eur.* et non dans *Rub. tarn.* qui est paru presque un an plus tard.

Lectotype (désigné ici sur 2 parts): BORD_SU_009_039_A et BORD_SU_009_039_B (figure 27).

<u>Texte de l'étiquette</u> : « 767, Herbier H. SUDRE, ×Rubus deductus mihi, R. glareosus × bifrons, bord du Dourdou au pont de la mouline, Pét. blancs ou rosulés, fil. blancs >, st. rouges, j. carp. un peu poilus, Tarn, 10 août 1897, hSudre ».

<u>Texte des autres étiquettes</u> : (sur BORD_SU_009_039_B) copie du protologue de *Rubi eur.*, p. 34, 1908 et « 767, x R. deductus » manuscrit de Sudre.

<u>Remarques</u> : C'est la seule récolte présente dans l'herbier de Sudre. Elle correspond parfaitement au seul lieu du protologue (et même de la diagnose de *Rub. tarn.*). Elle ne peut cependant pas être considérée comme un holotype.

« Rubus albifolius Sudre » pro hybr.

Nom typifié ici : Rubus albifolius Sudre, pro hybr. (Rubi eur. : 34, 1908).

<u>Préambule</u> : Le protologue de ce nom se trouve bien dans *Rubi eur.* et non dans *Rub. tarn.* qui est paru presque un an plus tard.

Lectotype (désigné ici) : BORD_SU_009_040 (figure 28).

<u>Texte de l'étiquette</u> : « Herbier H. SUDRE, ×Rubus albifolius mihi, R. glareosus × leucanthemus mihi, Boissezon-de-Masviel, le long du Rec en aval du village, Pét. blancs, fil. id. =, st. verdat., j. carp. glabres, Tarn, 17 août 1897, hSudre. ». <u>Remarques</u> : C'est la seule récolte présente dans l'herbier de Sudre. Elle correspond parfaitement au seul lieu du protologue (et même de la diagnose de *Rub. tarn.*). Elle ne peut cependant pas être considérée comme un holotype.

« Rubus fictus Sudre »

Nom typifié ici : Rubus fictus Sudre (Batoth. eur. 5 : 70, 1907).

<u>Préambule</u>: Rubus fictus Sudre est un nom validement publié dans Batoth. eur. 5 : 70 (1907), du fait d'une description s'appliquant à cette espèce, considérée comme « espèce collective », commençant par « Les caractères communs aux



formes de ce groupe sont : ». Sudre souhaite ne décrire aucune plante précise, mais plutôt un groupe de taxon qu'il regroupe ici dans une « espèce collective » pourvue d'aucun type. Cependant, les règles nomenclaturales sont aujourd'hui de rattacher tout nom validement publié à un basionyme, à un nom remplacé ou à un spécimen type, et nous avons donc la difficile tâche de réaliser cela.

Dans le cas d'une « espèce collective », la règle de typification automatique (art. 7.5 ICN) s'applique généralement ; il faut pour cela qu'une espèce pourvue d'un nom légitime soit incluse dans cette espèce collective ou, au moins, un synonyme à celle-ci ou encore son spécimen type.

Il n'y a cependant aucune espèce incluse dans « R. fictus » lors de sa publication, seulement trois noms à des rangs infraspécifiques : Rubus fictus microgene teretipes Sudre, Rubus fictus var. pilocarpus Sudre et Rubus fictus microgene saltuivagus (Sudre) Sudre. Seuls les deux premiers sont décrits en même temps que R. fictus (sous le numéro 233 de Batoth. eur. 5, p. 70).

Rubus fictus microgene saltuivagus (Sudre) Sudre n'est recombiné qu'un an plus tard au rang d'espèce (donc pas de synonymie nomenclaturale automatique au moment de la description). Cette ronce semble de plus un peu plus éloigné du concept fictus (surtout par des aiguillons inégaux).

Du fait de la non-application de la règle de typification automatique, nous sommes libres de définir un type parmi les éléments du protologue.

Le choix se porte sur la récolte distribuée sous le même n° 233 (également définie ici comme spécimen type de *Rubus fictus* var. *pilocarpus* Sudre, voir ci-après) : *Rubus fictus* var. *pilocarpus* Sudre, car elle correspond le mieux à la description.

Lectotype (désigné ici): BORD_SU_009_068 (figure 41).

Synonymes: ≡ Rubus fictus Sudre var. pilocarpus Sudre (Batoth. eur. 5: 70, 1907).

<u>Texte de l'étiquette</u>: « H. SUDRE_BATOTHECA EUROPAEA_Fasc. V. 1907, Sect II_Silvatici_P.J. Mül., A_Grati Sud., b._ Sprengeliani, N°233_RUBUS FICTUS Sud. (sp. Collect.) microg. teretipes Sud. hb. var. pilocarpus, France_Tarn: Vallée du Tarn, à Salmèges; micaschistes. Pétales rosés, étamines rosées plus courtes que les styles rouges, 26. 6. 1904: coll. H. Sudre ».

Remarques: J'ai choisi ce lectotype car c'est la seule planche de la collection *Batoth. eur.* avec son étiquette: le seul syntype qui est donc prioritaire. Les deux autres planches (une seule récolte) présentes dans l'herbier de Sudre sont aussi du matériel original: BORD_SU_009_069_A et 009_069_B. Il est même possible qu'elles soient la récolte privilégiée par Sudre (les deux descriptions de l'époque sont collées sur ces planches).

« Rubus fictus Sudre microgene orbifoliatus Sudre »

Nom typifié ici : Rubus fictus Sudre microgene orbifoliatus Sudre (Rubi eur. : 34, 1908).

<u>Préambule</u>: Le protologue de ce nom se trouve bien dans *Rubi eur.* et non dans *Rub. tarn*. qui est paru presque un an plus tard.

Lectotype (désigné ici sur 2 parts): BORD_SU_009_043 et BORD_SU_009_043_B (figure 29).

Synonymes: ≡ Rubus orbifoliatus (Sudre) C.K. Schneid. (Just's Bot. Jahresber. 36 (3): 291, 1912)

<u>Texte de l'étiquette</u> : « 3261, Herbier H. SUDRE, Rubus orbifoliatus Sudre, Aussillon, murs du village, Pét. blancs, fil. id. =, st. roses, j. carp. poilus, Tarn, 11.7.1901, hSudre ».

<u>Texte des autres étiquettes</u> : (sur BORD_SU_009_043_B) copie du protologue de *Rubi eur.*, p. 34, 1908 et « 3261 » manuscrit de Sudre.

<u>Remarques</u>: Parmi les trois autres planches de cet herbier, deux (une seule récolte) sont aussi du matériel original. Ce sont les BORD_SU_009_041 et 009_041_B.

« Rubus secundarius Sudre » pro hybr.

Nom typifié ici : Rubus secundarius Sudre, pro hybr. (Rubi eur. : 35, 1908).

<u>Préambule</u>: Le protologue de ce nom se trouve bien dans *Rubi eur.* et non dans *Rub. tarn*. qui est paru presque un an plus tard.

Lectotype (désigné ici sur 2 parts): BORD_SU_009_044_A et BORD_SU_009_044_B (figure 30).

<u>Texte de l'étiquette</u> : « 696, Herbier H. SUDRE, *Rubus secundarius mihi, R. ulmifolius * orbiculatus, Rosières, bois de Raviac, entre parents, Pét. blancs, fil. id. =, st. à base rouge., Tarn, 12 juil. 1892, hSudre ».

<u>Texte des autres étiquettes</u> : (sur BORD_SU_009_044_B) copie du protologue de *Rubi eur.*, p. 35, 1908 et « 696, ×R. secundarius » manuscrit de Sudre.



<u>Remarques</u> : C'est la seule récolte présente dans l'herbier de Sudre. Elle correspond parfaitement au seul lieu du protologue (et même de la diagnose de *Rub. tarn.*). Elle ne peut cependant pas être considérée comme un holotype.

« Rubus fictus Sudre microgene albulus Sudre »

Nom typifié ici: Rubus fictus Sudre microgene albulus Sudre (Batoth. eur. 6: 77, 1908).

<u>Préambule</u>: Rubus fictus (en tant qu'espèce collective) a été décrite (publication valide) par Sudre dès 1907 dans Batoth. eur. p. 70 (n° 233). Rubus fictus Sudre microgene albulus Sudre est donc un nom tout à fait valide dans Batoth. eur. 1908. Dans ce protologue, une description sommaire mais suffisante est réalisée. Le renvoi à la description de Rubi eur. ne porte donc pas à préjudice.

Lectotype (désigné ici): BORD_SU_009_045_A (figure 31).

Synonymes: ≡ Rubus albulus (Sudre) Prain (Index Kew. suppl. 5 : 220, 1921).

<u>Texte de l'étiquette</u> : « H. SUDRE_BATOTHECA EUROPAEA_Fasc. VI. 1908, Sect II_Silvatici_P.J. Mül., Gr. a_Grati Sud., N° 258_RUBUS FICTUS Sud. (voir étiq. du n°233) microg. albulus Sud., France_ Tarn : Cambon, vallée du Lézert, Pétales ovales, rosulés, étamines blanches égalant les styles verdâtres, 5. 7. 1908 ; coll. H. Sudre ».

Texte des autres étiquettes : Copie de la publication dans Rubi eur. p. 35 (1908).

<u>Remarques</u>: Les deux autres planches de l'herbier de Sudre sont un syntype (BORD_SU_009_045_B) et du matériel original (BORD_SU_009_009_046). Celle choisie comme lectotype fait à la fois partie de la collection *Batoth. eur.* (avec son étiquette) et possède aussi la copie de la description collée par Sudre (ce qui indique souvent qu'il a utilisé cette planche).

« Rubus fictus Sudre microgene teretiramus Sudre »

Nom typifié ici : Rubus fictus Sudre microgene teretiramus Sudre (Batoth. eur. 6 : 77, 1908).

<u>Préambule</u>: Rubus fictus (en tant qu'espèce collective) a été décrite par Sudre dès 1907 dans Batoth. eur. (n° 233). Rubus fictus Sudre microgene teretiramus Sudre est donc un nom tout à fait valide dans Batoth. eur. 1908. Dans ce protologue, une description sommaire mais suffisante est réalisée. Le renvoi à la description de Rubi eur. ne porte donc pas à préjudice.

Le protologue de ce nom se trouve bien dans *Batoth. eur.* et non dans *Rub. tarn.* qui est paru presque un an plus tard. **Lectotype** (désigné ici) : BORD SU 009 048 (figure 32).

Synonymes: ≡ Rubus teretiramus (Sudre) C.K. Schneid. (Just's Bot. Jahresber. 36 (3): 291, 1912)

<u>Texte de l'étiquette</u>: « H. SUDRE_BATOTHECA EUROPAEA _ Fasc. VI. 1908, Sect II _ Silvatici _ P.J. Mül., Gr. a _ Grati Sud., N° 258_RUBUS FICTUS Sud. (sp. Coll.) microg. teretiramus Sud., France_Tarn: Le Pont-de-Cirou, gneiss, Pétales roses, étamines blanches égalant les styles rouges, 24. 8. 1908; coll. H. Sudre ».

Remarques: Sur les cinq planches (cinq récoltes) présentes dans l'herbier de Sudre, trois sont des syntypes: BORD_SU_009_047, 009_048, 009_049 parmi lesquels il faut choisir le lectotype. Les deux autres sont aussi du matériel original: BORD_SU_009_050 et 009_051.

Une fois n'est pas coutume, j'aurais bien choisi la planche 009_051 car je pense que Sudre a décrit sa plante en se basant beaucoup sur cette planche. Il nous indique dans *Batoth. eur.* que la description est dans *Rubi eur.* Cela signifie certainement qu'il avait décrit cette plante avant d'écrire le paragraphe de *Batoth. eur.* De plus, sur cette planche, Sudre a apposé les deux copies des textes descriptifs. Cela n'est cependant pas possible car il faut toujours choisir le type parmi les syntypes quand cela est possible.

« Rubus fictus Sudre var. sprengelianthus Sudre »

Nom typifié ici : Rubus fictus Sudre var. sprengelianthus Sudre (Rubi. eur. : 35, 1908).

<u>Préambule</u>: Le protologue de ce nom se trouve bien dans *Rubi eur.* et non dans *Rub. tarn.* qui est paru presque un an plus tard.

Lectotype (désigné ici sur 2 parts): BORD_SU_009_052_A et BORD_SU_009_052_B (figure 33).

<u>Texte de l'étiquette</u> : « 3009, Herbier H. SUDRE, Rubus sprengelianthus Sud., bois de Sérénac, près la métairie, (Tarn), Pét. roses, fil. roses <, st. verd., 16.6.1901, hSudre. ».

<u>Texte des autres étiquettes</u> : (sur BORD_SU_009_052_B) copie du protologue de *Rubi eur.*, p. 35, 1908 et « 3009 » manuscrit de Sudre.

<u>Remarques</u> : C'est la seule récolte présente dans l'herbier de Sudre. Elle correspond parfaitement au seul lieu du protologue (et même de la diagnose de *Rub. tarn.*). Elle ne peut cependant pas être considérée comme un holotype.



« Rubus fictus Sudre var. inaequalispinus Sudre »

Nom typifié ici : Rubus fictus Sudre var. inaequalispinus Sudre (Rubi eur. : 35, 1908).

Préambule : Le protologue de ce nom se trouve bien dans Rubi eur. qui est l'unique mention de ce nom.

Lectotype (désigné ici sur 2 parts): BORD_SU_009_053_A et BORD_SU_009_053_B (figure 34).

<u>Texte de l'étiquette</u> : « 1715, Herbier H. SUDRE, Rubus teretiramus sud. v. Rubus inaequalispinus Sud., Pt. de Cirou, Route de Pampelonne, Tarn, Pét. rosulés, fil. blancs ≥, st. rouges, j.c. poilus, pollen pur aux 5/6, 22.7.00, Tarn, hSudre » <u>Texte des autres étiquettes</u> : (sur BORD_SU_009_053_B) copie du protologue de *Rubi eur.*, p. 35, 1908 et « 1715, R. inaequalispinus » manuscrit de Sudre.

<u>Remarques</u> : C'est la seule récolte présente dans l'herbier de Sudre. Elle correspond parfaitement au seul lieu du protologue (et même de la diagnose de *Rub. tarn*.). Elle ne peut cependant pas être considérée comme un holotype.

« Rubus fictus Sudre microgene subnitens Sudre »

Nom typifié ici : Rubus fictus Sudre microgene subnitens Sudre (Rubi eur. : 35, 1908).

<u>Préambule</u> : Le protologue de ce nom se trouve bien dans *Rubi eur.* et non dans *Rub. tarn*. qui est paru presque un an plus tard.

Lectotype (désigné ici sur 2 parts): BORD_SU_009_056_A et BORD_SU_009_056_B (figure 35).

Synonymes: Rubus subnitens (Sudre) C.K. Schneid. (Just's Bot. Jahresber. 36 (3): 291, 1912)

<u>Texte de l'étiquette</u> : « 3281, Herbier H. SUDRE, Rubus subnitens Sud., Montcouyoul, Vallée du Dadou, fil. blancs >, st. verd, j.c. poilus, 14.7.1901, Tarn, hSudre. ».

<u>Texte des autres étiquettes</u> : (sur BORD_SU_009_056_B) copie du protologue de *Rubi eur.*, p. 35, 1908 et « 3281 » manuscrit de Sudre.

<u>Remarques</u> : C'est la seule récolte présente dans l'herbier de Sudre. Elle correspond parfaitement au seul lieu du protologue (et même de la diagnose de *Rub. tarn*.). Elle ne peut cependant pas être considérée comme un holotype.

« Rubus fictus Sudre microgene saltuivagus Sudre »

Nom typifié ici: Rubus sprengelii Weihe microgene saltuivagus Sudre (Excurs. batol. 4: 191, 1903).

<u>Préambule</u>: Le nom du protologue de 1901 dans *Rub. Pyr. in Bull. Ass. Fr. Bot.* 4 (44-45): 237 est provisoire. Il est validé en 1903 par l'index des *Excursions batologiques dans les Pyrénées* au rang de microgène.

<u>Lectotype</u> (désigné ici sur 2 parts) : BORD_SU_009_058_A et BORD_SU_009_058_B (figure 36).

<u>Synonymes</u>: ≡ *Rubus saltuivagus* (Sudre) Prain (*Index Kew.* suppl. 3 : 154, 1908), ≡ *Rubus fictus* Sudre microgene saltuivagus (Sudre) Sudre (*Rubi eur.* : 35, 1908), ≡ *Rubus sprengelii* Weihe subsp. saltuivagus Sudre (*Bull. Ass. Fr. Bot.* 4 (44-45) : 237, 1901), publ. nom. inval. (*nom. prov.*).

<u>Texte de l'étiquette</u>: « 2446, Herbier H. SUDRE, Rubus saltuivagus Sud., Hte-Gar: Luchon, Vallée de la Pique, le long du chemin qui va de St. Mamet au vallon de Burbe, Pét. rosulés, fil. blancs <, st. verts, j. c. glabres, 8.8.1900, hSudre ». <u>Texte des autres étiquettes</u>: Copie (partielle) de la publication dans *Rub. Pyr. in Bull. Ass. Fr. Bot.* 4 (44-45): 237 (1901). (sur BORD_SU_009_058_B) copie de la publication de *Rubi eur.*, p. 35, 1908 et « 2446, R ; saltuivagus » manuscrit de Sudre.

<u>Remarques</u>: Une troisième planche fait partie de la collection *Batoth. eur.* 1907 et n'est pas du matériel original (BORD_SU_009_059).

« Rubus gladiatus Sudre » pro hybr.

Nom typifié ici : Rubus gladiatus Sudre, pro hybr. (Bull. Ass. Fr. Bot. 4 (44-45) : 238, 1901).

<u>Préambule</u>: Le protologue de ce nom se trouve bien dans *Rub. Pyr.* in *Bull. Ass. Fr. Bot.* 4 (44-45): 238, 1901. En tant qu'hybride, ce nom est valide dès cette date.

Lectotype (désigné ici sur 2 parts) : BORD_SU_009_060_A et BORD_SU_009_060_B (figure 37).

<u>Texte de l'étiquette</u> : « 2445, Herbier H. SUDRE, ×Rubus gladiatus sud., = R. saltuivagus × ulmifolius, dits parents, H. Gar. : Luchon, Vallée de la Pique, le long du chemin de S. Mamet au val de Burbe, Pét. roses, fil. blancs <, st. rouges, j. c. poilus, Stérile, 8.8.1900, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : Copie de la publication dans Rub. Pyr. in Bull. Ass. Fr. Bot. 4 (44-45) : 238 (1901).

(sur BORD_SU_009_060_B) copie de la publication dans *Rubi eur.* p. 35 (1908), et « 2445, R. gladiatus » manuscrit de Sudre.



<u>Remarques</u> : C'est la seule récolte présente dans l'herbier de Sudre. Elle correspond parfaitement au seul lieu du protologue (et même de la diagnose de *Rub. Pyr.*). Elle ne peut cependant pas être considérée comme un holotype.

« Rubus fictus Sudre microgene hebetipes Sudre »

Nom typifié ici: Rubus fictus Sudre microgene hebetipes Sudre (Rubi eur.: 35, 1908).

<u>Préambule</u>: Le protologue de ce nom se trouve bien dans *Rubi eur.* et non dans *Rub. tarn*. qui est paru presque un an plus tard.

Lectotype (désigné ici sur 2 parts): BORD_SU_009_061_A et BORD_SU_009_061_B (figure 38).

Synonymes: = Rubus hebetipes (Sudre) C.K. Schneid. (Just's Bot. Jahresber. 36 (3): 291, 1912).

<u>Texte de l'étiquette</u> : « 3465, Herbier H. SUDRE, Rubus hebetipes Sud., Tarn, Crespinet, Min de la bastide, Pét. roses, fil. blancs <, st. verd. devenant rouges, j.c. poilus, 6.7.1902, Tarn, hSudre ».

<u>Texte des autres étiquettes</u> : (sur BORD_SU_009_061_B) copie du protologue de *Rubi eur.*, p. 35, 1908 et « 3465 » manuscrit de Sudre.

<u>Remarques</u> : C'est la seule récolte présente dans l'herbier de Sudre. Elle correspond parfaitement au seul lieu du protologue (et même de la diagnose de *Rub. tarn.*). Elle ne peut cependant pas être considérée comme un holotype.

« Rubus fictus Sudre var. tomentellipes Sudre »

Nom typifié ici : Rubus fictus Sudre var. tomentellipes Sudre (Rubi eur. : 35, 1908).

<u>Préambule</u>: Le protologue de ce nom se trouve bien dans *Rubi eur.* et non dans *Rub. tarn.* qui est paru presque un an plus tard.

Lectotype (désigné ici sur 2 parts): BORD_SU_009_062_A et BORD_SU_009_062_B (figure 39).

<u>Texte de l'étiquette</u> : « 3435, Rubus tomentellipes Sud., Tarn, S. Martin, Vallée du Viaur, Pét. blancs, fil. id. <, st. verd., 6.7.1902, Tarn, hSudre. ».

<u>Texte des autres étiquettes</u> : (sur BORD_SU_009_062_B) copie du protologue de *Rubi eur.*, p. 35, 1908 et « 3435 » manuscrit de Sudre.

<u>Remarques</u> : C'est la seule récolte présente dans l'herbier de Sudre. Elle correspond parfaitement au seul lieu du protologue (et même de la diagnose de *Rub. Tarn.*). Elle ne peut cependant pas être considérée comme un holotype.

« Rubus fictus Sudre microgene teretipes Sudre »

Nom typifié ici : Rubus fictus Sudre microgene teretipes Sudre (Batoth. eur. 5 : 70, 1907).

<u>Préambule</u>: Le protologue de ce nom se trouve bien dans *Batoth. eur.*, 5, 1907 p. 70, car *Rubus fictus* y est validement publié.

Lectotype (désigné ici sur 2 parts): BORD SU 009 064 A et BORD SU 009 064 B (figure 40).

Synonymes: ≡ Rubus teretipes (Sudre) C.K. Schneid. (Just's Bot. Jahresber. 36 (3): 291, 1912)

<u>Texte de l'étiquette</u> : « 3137, Herbier H. SUDRE, Rubus teretipes, Cambon-du-temple (Tarn), chemin des carrières, Pét. roses, fil. roses <, st. roses, j. c. glabres, 27.6.1901, hSudre ».

<u>Texte des autres étiquettes</u> : (sur BORD_SU_009_064_B) copie de la publication de *Rubi eur.*, p. 35, 1908 et « 3137 » manuscrit de Sudre.

<u>Remarques</u>: Cette plante n'a pas été distribuée dans la collection *Batoth. eur.* (c'est la var. *pilocarpus* sous le n° 233 qu'il l'a été). Nous pouvons donc choisir un type hors de cette collection. C'est ce que j'ai fait ici.

« Rubus fictus Sudre var. pilocarpus Sudre »

Nom typifié ici : Rubus fictus Sudre var. pilocarpus Sudre (Batoth. eur. 5 : 70, 1907), nom. illeg.

<u>Préambule</u>: Le protologue de ce nom se trouve bien dans *Batoth. eur.* 5, 1907. C'est même le specimen choisi pour typifier *Rubus fictus* Sudre (cf. « *Rubus fictus* Sudre » ci-dessus). Cela a pour conséquence que *Rubus fictus* Sudre et *Rubus fictus* Sudre var. *pilocarpus* Sudre sont synonymes nomenclaturaux.

Notons aussi que *Rubus fictus* Sudre var. *pilocarpus* Sudre est un nom illégitime car il est synonyme de *Rubus fictus* Sudre var. *fictus* qui est créé d'office et qui est prioritaire pour désigner la variété type.

Lectotype (désigné ici) : BORD_SU_009_068 (figure 41).

Synonyme : ≡ Rubus fictus Sudre (Batoth. eur. 5 : 70, 1907).

<u>Texte de l'étiquette</u> : « H. SUDRE_BATOTHECA EUROPAEA_Fasc. V. 1907, Sect II_Silvatici_P.J. Mül., A_Grati Sud., b._ Sprengeliani, N°233_RUBUS FICTUS Sud. (sp. Collect.) microg. teretipes Sud. hb. var. pilocarpus, France_Tarn :



Vallée du Tarn, à Salmèges ; micachistes. Pétales rosés, étamines rosées plus courtes que les styles rouges, 26. 6. 1904 ; coll. H. Sudre »

Remarques: J'ai choisi ce lectotype car c'est la seule planche de la collection *Batoth. eur.* avec son étiquette: le seul syntype. Les deux autres planches (une seule récolte) présentes dans l'herbier de Sudre sont aussi du matériel original: BORD_SU_009_069_A et 009_069_B. Il est même possible qu'elles soient la récolte privilégiée par Sudre (les deux descriptions de l'époque sont collées sur ces planches).

« Rubus fictus Sudre var. validus Sudre »

Nom typifié ici : Rubus fictus Sudre var. validus Sudre (Batoth. eur. 6 : 77, 1908).

<u>Préambule</u>: Le protologue de ce nom se trouve bien dans *Batoth. eur.* 6, 1908 car *Rubus fictus* est validement décrit p. 70 de *Batoth. eur.* 5, 1907. Nous avons en préambule cette description.

Lectotype (désigné ici): BORD_SU_009_070_B (figure 42).

<u>Texte de l'étiquette</u> : « H. SUDRE_BATOTHECA EUROPAEA_Fasc. V. 1907, Sect II_Silvatici_P.J. Mül., Gr. a_Grati Sud., N°260_RUBUS FICTUS Sud. (sp. Coll.) microg. teretipes Sud. (voir étiq. du n°233) var. validus., France_Tarn : Montagne noire, près de Sorèze, vallée de la Mandre, Pétales rosés, étamines blanches plus courtes que les styles roses, 12. 7. 1908 ; coll. H. Sudre ».

Texte des autres étiquettes : Copie de la publication dans Rubi eur. 1908 p. 36.

Remarques: J'ai choisi ce lectotype car, en plus d'être un syntype (étiquette de la collection *Batoth. eur*,), Sudre lui a collé l'étiquette de sa description de *Rubi eur*. p. 36, 1908. L'autre planche présente dans l'herbier de Sudre est aussi un syntype: BORD_SU_009_070_A.

« Rubus serpentini Sudre » pro hybr.

Nom typifié ici : Rubus serpentini Sudre, pro hybr. (Rubi eur. : 36, 1908).

<u>Préambule</u> : Le protologue de ce nom se trouve bien dans *Rubi eur.* et non dans *Rub. tarn.* qui est paru presque un an plus tard.

<u>Lectotype</u> (désigné ici sur 2 parts) : BORD_SU_009_072_A et BORD_SU_009_072_B (figure 43).

<u>Texte de l'étiquette</u> : « 3138, Herbier H. SUDRE, ×Rubus serpentini Sudr, R. teretipes × bifrons, Cambon-du-temple, chemin de la carrière de serpentine, Pét. roses ≥, st. à base rose, Tarn, 27.5.1901, hSudre ».

<u>Texte des autres étiquettes</u> : (sur BORD_SU_009_072_B) copie du protologue de *Rubi eur.*, p. 36, 1908 et « 3138 » manuscrit de Sudre.

<u>Remarques</u> : C'est la seule récolte présente dans l'herbier de Sudre. Elle correspond parfaitement au seul lieu du protologue (et même de la diagnose de *Rub. tarn.*). Elle ne peut cependant pas être considérée comme un holotype.

« Rubus chlorothyrsus Focke var. micradenes Sudre »

Nom typifié ici : Rubus chlorothyrsus Focke var. micradenes Sudre (Batoth. eur. 2 : 19, 1904).

<u>Préambule</u>: Le protologue de ce nom se trouve bien dans *Batoth. eur.* 2, 1904. Ce nom à déjà été typifié lors de la création d'un nouveau nom de substitution: *Rubus deruyveri* Vannerom & Jacques (*Belg. J. Bot.* 129 (1), 1997), mais semble-t-il de façon impropre car utilisant une planche de la collection *Batoth. eur.* ayant deux dates de récolte. Je pense que le mieux aurait été de ne pas typifier de nouveau (et correctement) ce nom ici, mais de laisser les auteurs du nouveau nom reprendre leur travail. Ils sont malheureusement décédés tous les deux. Je vais donc typifier ici ce nom sur une part de l'herbier de Sudre

Lectotype (désigné ici): BORD SU 009 082 B primocanne (figure 44).

Synonyme: ≡ Rubus deruyveri Vannerom & Jacques (Belg. J. Bot. 129 (1), 1997).

<u>Texte de l'étiquette</u>: « H. SUDRE_BATOTHECA EUROPAEA _ Fasc. II. 1904, Sect. II _ Silvatici _ P.J. Mül., Gr. a _ Grati Sud., N°55_RUBUS CLOTOTHYRSUS Kock. in *Abhandl. Nat. Ver. Brem.* II p. 462 (1871); Syn. p. 263. var. micradenes Sud., Belgique_ Prov. De Namur: Louette-St-Pierre, rochers ombragés dans les bois, alt. 400 m, Fleurs blanches, étamines égalant les styles ou plus courtes, FI: 13. 7.; Fr: 4. 9. 1897; coll. F. Gravet ».

Texte des autres étiquettes : Copie du protologue de Batoth. eur. 2 : 19, 1904.

Copie de texte dans Rubi eur. p. 36, 1908.

<u>Remarques</u> : Une seconde planche est présente dans l'herbier de Sudre : BORD_SU_009_082_A. C'est aussi un syntype.



L'étiquette présentant deux dates ; ne sachant pas si les deux parties de cette planche sont de la même récolte, je choisis la primocanne comme lectotype et j'ajoute la floricanne comme épitype.

Épitype (désigné ici): BORD_SU_009_082_A floricanne (figure 44).

« Rubus chlorothyrsus Focke subsp. loretianus Sudre »

Nom typifié ici: Rubus chlorothyrsus Focke subsp. loretianus Sudre (Rubi eur.: 37, 1908).

<u>Préambule</u>: Le protologue de ce nom se trouve bien dans *Rubi eur.*, 1908 p. 37 et semble être la seule mention de ce nom. Ce serait un nom de remplacement au nom donné par Loret sur sa planche d'herbier (*R. corylifolius* DC. non Sm. publ. nom. inval. (*nom. nud.*)).

<u>Lectotype</u> (désigné ici) : BORD_SU_009_096 (figure 45).

<u>Synonymes</u>: ≡ *Rubus loretianus* (Sudre) C.K. Schneid. (*Just's Bot. Jahresber.* 36 (3): 291, 1912), = *Rubus corylifolius* Loret, non Sm, publ. nom. inval. (*nom. nud.*) (exsicc.).

Texte de l'étiquette : « Rubus corylifolius DC, Andabre Rosis, Hérault, 19 juin 1865, Hl. ».

<u>Texte des autres étiquettes</u> : « Herbier H. SUDRE, Rubus loretianus Sudr, pollen imparfait, ⅓ ou ¼ des grains normaux, Hérault, Andabre, Loret. ».

Copie du protologue de Rubi eur. p. 37 (1908).

<u>Remarques</u> : Une seule planche est présente dans l'herbier de Sudre. D'autres planches pourraient se trouver dans l'herbier de Loret par exemple.

Remerciements

Un grand merci à David Mercier pour tout le temps passé, à me convaincre d'abord, puis à me guider dans ce travail, ainsi que pour tout son travail de référencement (bibliographique et nomenclatural) effectué en amont et pour ses relectures nombreuses et précieuses. Je remercie aussi le Jardin botanique de Bordeaux pour leur mise à disposition de cet herbier et l'autorisation de publication des photos, ainsi que le Service commun de conservation du patrimoine (SCECCP) de l'université Paul-Sabatier (et tout particulièrement le Jardin botanique Henri-Gaussen) pour leur aide précieuse dans cette aventure. Merci à Valérie Martin-Rolland pour sa relecture.

Bibliographie

Edees E.S. & Newton A., 1988. Brambles of the British isles. Ray Society, London, 377 p.

Genevier G., 1869. Essai monographique sur les *Rubus* du bassin de la Loire. *Mémoires de la* Société académique de Maine-et-Loire 24 : 1-346.

Prain D., 1908. Index Kewensis, supplément 3. Oxford University Press, London: 152-155.

Prain D., 1921. Index Kewensis, supplément 5. Oxford University Press, London: 220-228.

Sudre H., 1898-1903. Excursions batologiques dans les Pyrénées ou description et analyse des Rubus des Pyrénées françaises, fascicules 1-4. Imprimerie de l'Institut de bibliographie, Le Mans, 219 p.

Sudre H., 1902. Les Rubus de l'herbier Boreau. Bulletin de la Société d'études scientifiques d'Angers 31 : 51-154 (+ errata).

Sudre H., 1903-1917. Batotheca europaea 1-15. Imprimerie Nougies, Albi, 153 p.

Sudre H., 1905. Genre *Rubus. In M.* Gandoger, Novus Conspectus Florae europae, *Bulletin de l'Académie internationale de géographie botanique* 15 (187-188) : 127-136, 15 (191-192) : 221-236 et 15 (193-194) : 301-302.

Sudre H., 1906. Diagnoses de Rubus nouveaux. Bulletin de la Société d'études scientifiques d'Angers 31 : 1-61.

Sudre H., 1908-1913. *Rubi europae vel Monographia Iconibus Illustrata Ruborum Europae*. Librairie des sciences naturelle Léon Lhomme, Paris, 305 p.

Sudre H., 1909. Rubi Tarnenses, ou inventaire des ronces tarnaises. Comptes-rendus du Congrès des sociétés savantes de Paris 1908 : 178-235.

Weber H.E., 1985. *Rubi Westfalici. Die Brombeeren Westfalens und des Raumes Osnabrück (*Rubus *L., Subgenus* Rubus). Westfalen Museum für Naturunde, Landschaftsverband Westfalen-Lippe, Münster, 452 p.



Annexes (figures)





Figure 1. Rubus orthocladus A. Ley var. transsudeticus Kinscher ex Sudre (Batoth. eur. 6 : 77, 1908), lectotype BORD_SU_008_019.





Figure 2. Rubus dobuniensis Sudre & Ley in Sudre, pro hybr. (Rubi eur. : 31, 1908), lectotype BORD_SU_008_026_A.









Figure 3. *Rubus orthocladoides* Sudre, pro hybr. (*Batoth. eur.* 5 : 69, 1907), lectotype BORD_SU_008_027_B (primocanne) et épitype BORD_SU_008_027_B (floricanne).





Figure 4. Rubus orthocladus A. Ley subsp. erythranthus Sudre (Rubi eur. : 31, 1908), lectotype BORD_SU_008_028_A et BORD_SU_008_028_B.







Figure 5. Rubus orthocladus A. Ley var. erythranthoides Sudre (Rubi eur. : 31, 1908), lectotype BORD_SU_008_029_A et BORD_SU_008_029_B.





Figure 6. Rubus orthocladus A. Ley subsp. subcalvus Sudre (Rubi eur. : 31, 1908), lectotype BORD_SU_008_030_A et BORD_SU_008_030_B.







Figure 7. *Rubus pseudosubcalvus* Sudre, pro hybr. (*Rubi eur.* : 31, 1908), lectotype BORD_SU_008_034_A et BORD_SU_008_034_B.





Figure 8. Rubus subcalviformis Sudre, pro hybr. (Rubi eur. : 31, 1908), lectotype BORD_SU_008_035.







Figure 9. *Rubus semisubcalvus* Sudre, pro hybr. (*Rubi eur.* : 31, 1908), lectotype BORD_SU_008_036_A et BORD_SU_008_036_B.





Figure 10. *Rubus parceglandulosus* Sudre, pro hybr. (*Rubi eur.* : 31, 1908), lectotype BORD_SU_008_037_A.







Figure 11. Rubus sprengelii Weihe var. sprengeliiformis Sudre (Rubi eur. : 32, 1908), lectotype BORD_SU_008_071_A et isolectotype BORD_SU_008_071_B.





Figure 12. Rubus sprengelii Weihe var. flaccidus Sudre (Rubi eur. : 32, 1908), lectotype BORD_SU_008_070_A et BORD_SU_008_070_B.









Figure 13. Rubus florulifer Sudre, pro hybr. (Bull. Soc. Et. Sci. Angers 35 : 6, 1906), lectotype BORD_SU_008_073.





Figure 14. *Rubus sprengelii* Weihe subsp. *immutabilis* Sudre (*Rubi eur.* : 32, 1908), lectotype BORD_SU_008_074.







Figure 15. Rubus sprengelii Weihe microgene vallicularum Sudre (Excurs. batol. 4 : 191, 1903), lectotype BORD_SU_008_085_A et BORD_SU_008_085_B.





Figure 16. Rubus sprengelii Weihe var. cryptothyrsus Sudre (Rubi eur. : 33, 1908), lectotype BORD_SU_008_084_A et BORD_SU_008_084_B.







Figure 17. Rubus sprengelii Weihe subsp. ninckii Sudre (Batoth. eur. 5 : 69, 1907), lectotype BORD_SU_008_091_A.





Figure 18. *Rubus hemistemon* P.J. Müller var. *comptus* Sudre (*Rubi eur.* : 33, 1908), lectotype BORD_SU_009_012_A et BORD_SU_009_012_B.







Figure 19. *Rubus myricae* Focke var. *pergracilis* Sudre (*Rubi eur.* : 33, 1908), lectotype BORD_SU_009_022_A et isolectotype BORD_SU_009_022_B.







Figure 20. Rubus myricae Focke var. glandulifer Sudre (Rubi eur. : 33, 1908), lectotype BORD_SU_009_025, BORD_SU_009_025_B et BORD_SU_009_025_C.







Figure 21. Rubus ferocissimus Sudre, pro hybr. (Rubi eur. : 34, 1908), lectotype BORD_SU_009_028.







Figure 22. Rubus sprengelii Weihe microgene tenuatus Sudre (Excurs. batol. 4 : 191, 1903), lectotype BORD_SU_009_029_A.







Figure 23. *Rubus myricae* Focke var. *soricinensis* Sudre (*Rubi eur.* : 34, 1908), lectotype BORD_SU_009_037bis_A et BORD_SU_009_037bis_B.





Figure 24. *Rubus myricae* Focke var. *glareosus* Sudre (*Rubi eur.* : 34, 1908), lectotype BORD_SU_009_037_A et BORD_SU_009_037_B.







Figure 25. *Rubus myrica*e Focke var. *subtilis* Sudre (*Rubi eur.* : 34, 1908), lectotype BORD_SU_009_035_A et BORD_SU_009_035_B.





Figure 26. Rubus myricae Focke var. festinus Sudre (Rubi eur. : 34, 1908), lectotype BORD_SU_009_036_A et BORD_SU_009_036_B.







Figure 27. Rubus deductus Sudre, pro hybr. (Rubi eur. : 34, 1908), lectotype BORD_SU_009_039_A et BORD_SU_009_039_B.





Figure 28. Rubus albifolius Sudre, pro hybr. (Rubi eur. : 34, 1908), lectotype BORD_SU_009_040.







Figure 29. Rubus fictus Sudre microgene orbifoliatus Sudre (Rubi eur. : 34, 1908), lectotype BORD_SU_009_043 et BORD_SU_009_043_B.





Figure 30. *Rubus secundarius* Sudre, pro hybr. (*Rubi eur.* : 35, 1908), lectotype BORD_SU_009_044_A et BORD_SU_009_044_B.









Figure 31. Rubus fictus Sudre microgene albulus Sudre (Batoth. eur. 6 : 77, 1908), lectotype BORD_SU_009_045_A.





Figure 32. *Rubus fictus* Sudre microgene *teretiramus* Sudre (*Batoth. eur.* 6 : 77, 1908), lectotype BORD_SU_009_048.







Figure 33. *Rubus fictus* Sudre var. *sprengelianthus* Sudre (*Rubi eur.* : 35, 1908), lectotype BORD_SU_009_052_A et BORD_SU_009_052_B.





Figure 34. Rubus fictus Sudre var. inaequalispinus Sudre (Rubi eur. : 35, 1908) lectotype BORD_SU_009_053_A et BORD_SU_009_053_B.







Figure 35. *Rubus fictus* Sudre microgene *subnitens* Sudre (*Rubi eur.* : 35, 1908), lectotype BORD_SU_009_056_A et BORD_SU_009_056_B.





Figure 36. *Rubus sprengelii* Weihe microgene *saltuivagus* Sudre (*Excurs. batol.* 4 : 191, 1903), lectotype BORD_SU_009_058_A et BORD_SU_009_058_B.







Figure 37. *Rubus gladiatus* Sudre, pro hybr. (*Bull. Ass. Fr. Bot.* 4 (44-45) : 238, 1901), lectotype BORD_SU_009_060_A et BORD_SU_009_060_B.





Figure 38. *Rubus fictus* Sudre microgene *hebetipes* Sudre (*Rubi eur.* : 35, 1908), lectotype BORD_SU_009_061_A et BORD_SU_009_061_B.







Figure 39. Rubus fictus Sudre var. tomentellipes Sudre (Rubi eur. : 35, 1908), lectotype BORD_SU_009_062_A et BORD_SU_009_062_B.





Figure 40. Rubus fictus Sudre microgene teretipes Sudre (Batoth. eur. 5 : 70, 1907), lectotype BORD_SU_009_064_A et BORD_SU_009_064_B.







Figure 41. Rubus fictus Sudre (Batoth. eur. 5 : 70, 1907) et Rubus fictus Sudre var. pilocarpus Sudre (Batoth. eur. 5 : 70, 1907), nom. illeg., lectotype BORD_SU_009_068.





Figure 42. Rubus fictus Sudre var. validus Sudre (Batoth. eur. 6 : 77, 1908), lectotype BORD_SU_009_070_B.







Figure 43. Rubus serpentini Sudre, pro hybr. (Rubi eur. : 36, 1908), lectotype BORD_SU_009_072_A et BORD_SU_009_072_B.







Figure 44. Rubus chlorothyrsus Focke var. micradenes Sudre (Batoth. eur. 2 : 19, 1904), lectotype BORD_SU_009_082_B (primocanne) et épitype BORD_SU_009_082_B (floricanne).







Figure 45. Rubus chlorothyrsus Focke subsp. loretianus Sudre (Rubi eur. : 37, 1908), lectotype BORD_SU_009_096.